



SICEC  
21, bd Gustave Morizot  
21400 Châtillon sur Seine

☎ 03.80.81.56.25

☎ 03.80.91.18.58

✉ [contact@sicec.fr](mailto:contact@sicec.fr)

## COMPTE RENDU

# Assemblée Générale du Syndicat Intercommunal des cours d'Eau Châtillonnais du jeudi 4 octobre 2012 GOMMEVILLE

Présents : Messieurs VOLTERRANI, VIGNIER, NAUDINOT, MALNOURY, DEFLORENNE, STUTZ, CHAUVOT, VAN HECKE (suppléant) BAZOT, MONGENET, MARIN, CORNET, GUINOT, MAIRE DU POSET, TILQUIN, RIARD, CHODAT, DELVAL, VERSCHRAEGHEN, CHAUVE, STIVALET, PUCH, ORMANCEY, TROISGROS, BARBIER, COMPAROT (suppléant) et BARRE.

Soit 25 membres sur 47.

Le maire de Gommeville, Jean-Paul Rommel, prend la parole pour souhaiter la bienvenue aux délégués dans sa commune et présente celle-ci en quelques mots. Il poursuit ensuite avec quelques explications sur le projet de microcentrale porté par la commune, puis donne la parole au Président.

« Bienvenue.

*Merci Monsieur le Maire pour votre accueil.*

***Un grand plaisir suite à la réalisation de ce projet.***

*Rappelons que nous avons en 2003 fait une étude des 34 ouvrages sur la Seine susceptibles d'aménagements. Le Moulin Verniquet en faisait partie. Suite à notre présentation du projet à la famille avec la commune, les propriétaires décidèrent de vendre à condition que nous réalisions ce projet.*

*Celui-ci consiste en l'installation d'une microcentrale hydroélectrique par la commune de Gommeville et l'aménagement de la rivière par le SICEC pour établir la continuité écologique par la création de 2 passes à poissons, l'une en amont de la centrale l'autre au droit de la roue à rotation lente qui produira l'électricité. La production correspondra à la consommation de la commune. La roue permet la dévalaison des poissons sans risque de blessures.*

*Cette réalisation montre notre ouverture sur l'aménagement des ouvrages selon la spécificité de chacun : effacement s'il n'y a plus d'usage, adaptation selon le contexte géographique comme à Voulaines-les-Templiers.*

*A Gommeville, il s'agit d'une remise en état, de production d'électricité et pour l'avenir la réhabilitation des locaux en site d'intérêt local. Nous sommes en limite Aube-Côte d'Or, sur la RD 971 très passagère. Une telle réalisation répond aux exigences écologiques et économiques, à savoir une rivière qui se régénère, la production d'énergie propre et la création possible d'emplois.*

***Le 7 septembre nous avons reçu Michèle Rousseau Directrice Générale de l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Hubert Brigand, Conseiller Général, Président de la CCPC a participé à cette réception. Il est le représentant de notre territoire auprès du Comité de Bassin qui décide des orientations de l'AESN. Rappelons que cette Agence est notre principal***

*financier avec le CG21 et la Région. Ce fut l'occasion de présenter notre territoire, sa richesse hydraulique, la nécessité d'en faire un territoire d'excellence en matière de qualité du milieu aquatique. Nous avons insisté sur notre caractère rural, la faiblesse de nos moyens économiques propres compte tenu de notre faiblesse de densité de population et l'effort financier remarquable produit par notre collectivité rapporté à l'habitant. Rappelons que nous sommes en fin de Contrat Rivières et que nous devons pouvoir mettre un nouveau dispositif contractuel en place pour les 5 années à venir compte tenu de tous les problèmes restant à résoudre en matière de qualité de l'eau et du milieu aquatique.*

***Nous avons reçu les courriers de François Sauvadet et de François Rebsamen** concernant leur action pour demander à l'AESN de participer financièrement à la réhabilitation de nos réseaux d'eau potable, rééquilibrage de la répartition des aides en faveur de la réfection et de l'entretien des réseaux. Intervention auprès de la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie.*

***Le projet d'Essarois**, remise de la Digeanne dans son lit d'origine et effacement d'un ouvrage sans usage est en cours de réalisation.*

***Visite à la Direction Départementale du Territoire à Dijon** : Nous avons établi une relation maintenant régulière, depuis l'arrivée d'Eléonore Rousseau, ce qui nous permet de faire le point précis de l'avancement de nos dossiers, en particulier les ouvrages Grenelle. Nous avons un suivi administratif concerté, nous gagnons en délai et en sérénité. Nous améliorons nos connaissances administratives légales, notamment en matière de droit d'eau, très complexe. C'est très efficace. Prochaine réunion à Châtillon le 4 décembre 2012 à 10h.*

***Le Contrat Rivières Sequana arrive à son terme le 31-12-2012.** Nous avons engagé l'évaluation avec le Cabinet Contrechamp. Toutes les réunions de groupe, 3 en Côte d'Or et 3 dans l'Aube ont été réalisées. Les retours de nos partenaires sont positifs. Notre action est reconnue. Nous allons pouvoir envisager l'avenir avec sérénité et préparer un dispositif pour les 5 années à venir avec nos financeurs. Nous ferons la synthèse des résultats en janvier 2013. »*

Puis il rappelle l'ordre du jour :

➤ **Délibérations :**

- Délibération pour l'adhésion de la commune de Montigny-sur-Aube,
- Délibération pour la modification budgétaire concernant les amortissements,
- Modification de la délibération pour la délégation de missions du Président,
- Délibération pour la demande des aides financières des postes techniques 2013,
- Délibération pour la demande des aides financières des postes d'animation du Contrat 2013,
- Délibération pour la demande de financement des travaux d'aménagement du passage à gué de Chaume-les-Baigneux,
- Délibération pour la demande de financement des travaux d'aménagement du passage busé à Etormay,
- Délibération pour la participation des syndicats de l'Aube à l'étude bilan du Contrat Rivières.

➤ **Affaires diverses :**

- Projet d'effacement de l'ouvrage Floriet,
- Présentation du site internet du Contrat Rivières Sequana,
- Planning des assemblées,
- Questions diverses.

➤ **Demande d'adhésion de la commune de Montigny-sur-Aube :**

Le Président fait part à l'Assemblée de la demande d'adhésion de la Commune de MONTIGNY-SUR-AUBE au Syndicat Intercommunal des Cours d'Eau Châtillonnais. Le Conseil Municipal de cette commune a déjà délibéré en ce sens.

Compte tenu des caractéristiques de l'Aube, le coefficient 1 sera affecté au linéaire de cours d'eau concernant les frais de fonctionnement et les investissements de matériel.

Les communes du SICEC ayant trois mois maximum pour se prononcer, il est proposé d'accepter cette adhésion à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Après avoir pris connaissance de la demande d'adhésion de la commune de MONTIGNY-SUR-AUBE, les délégués, après discussion, accepte l'adhésion de cette commune.

Vote : oui à l'unanimité.

➤ **Modification budgétaire amortissements :**

Le Président explique aux délégués que suite à un contrôle du compte des amortissements, il est nécessaire de procéder à une modification budgétaire.

Il est proposé :

- Transfert de 665 € du compte 6152 (entretien et réparations sur biens immobiliers) au compte 6811-042 (dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles).

Le comité syndical, après discussion, décide d'accepter cette modification budgétaire.

Vote : oui à l'unanimité.

➤ **Modifications budgétaires opération d'aménagement ouvrage de Gommeville :**

Le Président explique aux délégués que suite à un contrôle de la dépense globale concernant l'opération d'aménagement de l'ouvrage de Gommeville (opération d'équipement n°30) il est nécessaire de procéder à des modifications budgétaires pour un montant de 55 000 €.

Il est proposé :

- Transfert de 7 000 € du compte 2315 de l'opération n° 31 (Ouvrage Brugère) au compte 2315 pour l'opération n°30,
- Transfert de 48 000 € du compte 2315 de l'opération n°32 (Ouvrage Floriet) au compte 2315 pour l'opération d'équipement n°30.

Le comité syndical, après discussion, décide d'accepter ces modifications budgétaires.

Vote : oui à l'unanimité.

➤ **Délégation de missions du Président :**

Suite aux remarques de la Préfecture concernant la précédente délibération de délégation de missions du Président, il est proposé d'apporter les précisions suivantes :

3) De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services, et des accords-cadres d'un montant défini par décret n° 2008-1355 du 19 décembre 2008, ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants (procédure adaptée) qui n'entraînent pas une augmentation du montant initial supérieure à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Vote : oui à l'unanimité.

➤ **Convention d'aide financière techniciens rivière 2013 :**

Le Président explique aux délégués présents la nécessité de solliciter l'aide des financeurs sur les postes de techniciens rivières pour l'année 2013.

Chaque année une nouvelle convention financière doit être établie auprès

- de l'Agence de l'Eau Seine Normandie,
- des Conseils Régionaux de Bourgogne et de Champagne-Ardenne,
- des autres financeurs potentiels.

Le comité syndical décide de solliciter une aide pour le financement du budget prévisionnel de fonctionnement et d'investissement auprès des organismes cités ci-dessus et autorise le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Vote : oui à l'unanimité.

➤ **Convention d'aide financière animateurs Contrat Rivières Sequana 2013 :**

Le Président explique aux délégués présents la nécessité de solliciter l'aide des financeurs sur les postes d'animateurs du Contrat rivières pour l'année 2013.

Chaque année une nouvelle convention financière doit être établie auprès

- de l'Agence de l'Eau Seine Normandie,
- des Conseils Régionaux de Bourgogne et de Champagne-Ardenne,
- des autres financeurs potentiels.

Le comité syndical décide de solliciter une aide pour le financement du budget prévisionnel de fonctionnement et d'investissement auprès des organismes cités ci-dessus et autorise le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Vote : oui à l'unanimité.

➤ **Travaux de renaturation de la Petite Laigne à Chaume-les-Baigneux :**

Le Président informe le comité syndical des prochains travaux de renaturation sur la Petite Laigne, au niveau de la commune de Chaume-les-Baigneux.

Le coût prévisionnel de l'ensemble de l'opération s'élève à 4 664 € HT.

Les subventions attendues sont les suivantes :

- Agence de l'Eau Seine Normandie : 2 798 € (60%),
- Conseil Régional de Bourgogne : 932 € (20%).

La part restant à la charge du Syndicat s'élève donc à 932 €.

Le comité syndical après discussion :

- Valide le plan de financement,
- Autorise le Président à signer tous documents relatifs à l'avancement du projet afin de mener celui-ci dans les meilleures conditions administratives et financières.

Vote : oui à l'unanimité.

➤ **Travaux sur le ruisseau de l'Etang Neuf à Etormay :**

Le Président informe le comité syndical que des travaux sont prévus sur la commune d'Etormay. Ces travaux consisteront à remplacer un passage busé par un passage à dalots sur le ruisseau de l'Etang Neuf.

Le coût prévisionnel de l'ensemble de l'opération s'élève à 6 530 € HT.

Les subventions attendues sont les suivantes :

- Agence de l'Eau Seine Normandie : 3 918 € (60%),
- Conseil Régional de Bourgogne : 1 306 € (20%).

-

La part restant à la charge du Syndicat s'élève donc à 1 306 €.

Le comité syndical après discussion :

- Valide le plan de financement,
- Autorise le Président à signer tous documents relatifs à l'avancement du projet afin de mener celui-ci dans les meilleures conditions administratives et financières.

Vote : oui à l'unanimité.

➤ **Participation des syndicats aubois à l'étude bilan du Contrat Rivières Sequana :**

Le Président informe le comité syndical que, le Contrat Rivières Sequana arrivant à son terme, une étude bilan va être réalisée afin de faire le point sur les actions menées dans le cadre du contrat ces quatre dernières années.

Le coût prévisionnel de l'ensemble de l'opération s'élève à 36 598 € HT.

Les subventions attendues sont les suivantes :

- Agence de l'Eau Seine Normandie : 25 618,32 € (70%),
- Région Champagne-Ardenne : 3 659,76 € (10%).
- SICEC : 4 391,73 € (12%)
- Syndicat de la Seine 10 : 1 610,30 € (4,4%)
- Syndicat de l'Ource 10 : 570,92 € (1,56%)
- Syndicat de la Sarce : 497,73 € (1,36%)

- Syndicat de l'Arce : 248,84 € (0,68%)

Le comité syndical après discussion :

- Valide le plan de financement,
- Autorise le Président à signer tous documents relatifs à l'avancement du projet afin de mener celui-ci dans les meilleures conditions administratives et financières.

Vote : oui à l'unanimité.

Fabrice ROUGE fait ensuite un point sur l'avancement du projet d'aménagement de l'ouvrage Floriet à Nod-sur-Seine : celui-ci a été acquis par le Syndicat en 2010 pour un montant de 15 000 €. Les missions de topographie et d'approche hydraulique ont été réalisées par le bureau d'études Géoplans. En revanche, la définition du projet et la rédaction des dossiers réglementaires ont été menées en interne.

*Marc BARBIER demande de quelle surface le SICEC est propriétaire ?*

*Réponse : 11 000 m<sup>2</sup>.*

*Jean-Claude PUCH souhaite savoir où en est le projet d'aménagement de l'ouvrage SIRI ?*

*Réponse : ce projet est toujours bloqué au niveau foncier car la copropriété doit délibérer.*

Lauriane PITOIZET présente à l'assemblée le nouveau site internet du SICEC et du Contrat Rivières Sequana : [www.contrat-sequana.fr](http://www.contrat-sequana.fr). Celui-ci a été créé en collaboration avec le S@ti et mis en ligne il y a quelques mois. Il est accessible depuis les moteurs de recherche en tapant « contrat Sequana ».

Le Président reprend la parole pour donner aux délégués les dates des réunions à venir :

- Commission travaux le 17/01/2013
- AG d'orientation budgétaire le 31/01/2013
- AG budgétaire le 28/03/2013

*Bernard DEFLORENNE demande quand les travaux de Brion-sur-Ource sont-ils programmés ?*

*Réponse : Ces travaux ne sont pas programmés pour l'instant, le plan de gestion de l'Ource étant en attente d'agrément par la DDT.*

*Christian VOLTERRANI demande où en est le projet d'Autricourt ?*

*Réponse : le bureau d'études est en train d'étudier le projet et une réflexion est en cours avec les propriétaires pour céder les ouvrages et le bief au SICEC.*

Jean-Claude STUTZ remercie l'assemblée et l'invite au verre de l'amitié.